

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 26/03/2024

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Josette COCHE, Isabelle RIEU, Martine ASTRUC BORREGA, Géraldine ROCHETTE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, René BLANC, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procurateur(s) : Thierry ARENDS à Christophe PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : Néant

Secrétaire de séance : Paul PAGES

Objet**VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS**

Nomenclature : 7-finance locales / 7-5 subventions

Rapporteur Bernard COMPTOUR

Le Maire rappelle que depuis 2021, Le conseil municipal souhaite privilégier une aide matérielle et logistique. La suppression des subventions dites de fonctionnement est compensée par une mise à disposition gratuite des salles (sur demande).

Cependant, il pourra soutenir financièrement toute association qui en fera la demande au travers d'une subvention exceptionnelle liée à un projet, une manifestation, une action... Le Conseil Municipal examinera le bien fondé de chaque demande au vu des justificatifs produits.

2 exceptions sont faites toutefois à ce principe : il s'agit de la Paroisse du Monteil qui bénéficie d'une aide pour assurer l'entretien intérieur de l'église et l'accompagnement aux familles qui peuvent bénéficier d'une aide pour leurs enfants fréquentant des structures d'accueil, sur demande justifiée et selon les critères définis par délibérations.

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 18/03/2024, le conseil municipal a voté comme suit le tableau des subventions 2024 :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant (€)	VOTE
PAROISSE DU MONTEIL	100.00	A l'unanimité
AIDES AUX FAMILLES	1000.00	A l'unanimité
OCCE voyage scolaire	915.00	A l'unanimité
OCCE opération « petits déj – scolaire 2024/2025 »	328.00	A l'unanimité
TOTAL.....	2343.00	

Nombre de conseillers présents		13
Nombre de conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		14
vote	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Paul PAGES

Le Maire
Christophe PAL

